



Randonnées
Marche Nordique

Règlement 2020

Nordic Walking Hikes

Rules 2020

KCIOP

85 rue Etienne Marcel

93100 Montreuil

www.euronordicwalk.com

Table des matières

Chapitre 1/Chapter 1 : EuroNordicWalk Vercors	3
Chapitre 2 : Règlement des Randonnées Marche Nordique /	4
Chapter 2: Rules of the Nordic walking Hikes	4
2.1. Organisateur / Organizer.....	4
2.2. Participation.....	4
2.3. Randonnées Marche Nordique en semi autosuffisance / Nordic Walking hikes in semi autonomy	4
2.4. Partenaires / Partners	5
Chapitre 3 : Inscription / Chapter 3 : Registration	6
3.1. Modalités d’inscription / How to register.....	6
3.2. Nombre maximum de participants / Maximum number of participants.....	6
3.3 Droits d’engagement / Enrolment conditions.....	7
3.4 Annulation d’inscription / Registration cancellation	7
3.5 Dossards / Bibs.....	8
Chapitre 4 : Sécurité et assistance / Chapter 4: Safety and assistance	8
4.1. Equipement / Equipment	8
4.2. Sécurité et assistance médicale / Safety and medical assistance.....	9
4.3. Accès aux postes de ravitaillements / Control stations and supply points.....	10
4.4. Modifications du parcours – Annulation de la randonnée / Itineraries modifications – Cancellation of the Nordic walking hikes	11
Chapitre 5 : Divers / Chapter 5 : Miscellaneous	11
5.1. Assurances / Insurances	11
5.2. Droits à l’image / Photo copyright	12
5.3. RGPD.....	13
5.4. Sponsors individuels / Individual sponsors.....	13
5.5. Challenge Club / Club Challenge	13
ANNEXE 1 : L’édition 2020 / APPENDIX 1 : 2020 edition.....	14
ANNEXE 2 : Droits d’engagement 2020 / Entry fees 2020.....	15
ANNEXE 3 : Modèle d’autorisation Parentale.....	16
APPENDIX 3 : Parental authorization model	17

Chapitre 1/Chapter 1 : EuroNordicWalk Vercors

EuroNordicWalk Vercors est le rassemblement européen de la Marche Nordique.

Cet événement propose la pratique de plusieurs randonnées Marche Nordique sur plusieurs itinéraires balisés du **vendredi 12 juin au dimanche 14 juin 2020**, au départ et arrivée de différents villages appartenant à la Communauté de Commune du Massif du Vercors dans le département de l'**Isère** (38).

Ces randonnées sont non chronométrées et non compétitives. Les participants doivent progresser dans le cadre d'une gestion rationnelle de leurs possibilités et/ou de leur forme physique.

Les randonnées Marche Nordique se déroulent sur des sentiers de montagne, piste forestière et route dans une moindre mesure.

Le détail des randonnées Marche Nordique proposées (parcours, distance, dénivelé...) est disponible sur le site internet de l'événement www.euronordicwalk.com ou sur simple demande auprès de l'organisateur.

Les départs des randonnées auront lieu selon un lieu et des horaires fixés par l'organisation.

L'événement propose également une marche nordique compétition le samedi 13 juin 2020, épreuve appelée Marche Nordique Chronométrée, et disposant d'un règlement spécifique.

EuroNordicWalk Vercors is the European Meeting of Nordic Walking.

This event offers the practice of different Nordic Walking Hikes on different marked itineraries between **Friday 12 June and Sunday 14 June 2020**, at the departure and arrival of different villages which belong to the Massif of Vercors Common Community in the department of **Isère** (38).

These hikes are not timed and uncompetitive. Participants reported having appropriate physical and medical conditions.

Nordic Walking hikes take place on mountain trails, forest track and route to a lesser extent.

Details of Nordic Walking hikes (course, distance, altitude...) are available on the website www.euronordicwalk.com or on request from the organizer.

The Start of each hike will take place in places and timetables determining by the organization.

The event offers also a timed Nordic Walking on Saturday, 13th of June 2020, called Timed NordicWalking, with specific rules.

Chapitre 2 : Règlement des Randonnées Marche Nordique / Chapter 2: Rules of the Nordic walking Hikes

2.1. Organisateur / Organizer

L'EuroNordicWalk Vercors et l'ensemble des randonnées Marche Nordique proposées dans le cadre de cet événement sont organisées par la société **KCIOP**, 85 rue Etienne Marcel 93100 MONTREUIL, immatriculée au registre du commerce de Bobigny sous le numéro 531 663 151. KCIOP est spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs. **KCIOP** est appelé « **l'Organisateur** » dans le règlement.

All the events of EuroNordicWalk Vercors (whose Nordic Walking hikes) are organized by **KCIOP**, 85 rue Etienne Marcel 93100 MONTREUIL, registered in the Trade and Company Register of Bobigny under the number 531 663 151. **KCIOP** is specializing in the organization of sports events. **KCIOP** is called "**The Organizer**" in these rules.

2.2. Participation

Les randonnées Marche Nordique sont ouvertes à toute personne ayant plus de 6 ans. Une autorisation parentale sera demandée pour les personnes mineures.

The Nordic Walking hikes are opened to anyone who is more than 6 years old. Parental consent will be required for minors.

La présence de chien accompagnant (même en laisse et muselé) n'est pas autorisée pour les participants aux randonnées Marche Nordique.

The presence of accompanying dogs (even on a leash and muzzled) is not allowed for Nordic Walking participants.

Les randonnées Marche Nordique **comportent des passages en altitude et les conditions peuvent être difficiles (vent, froid, pluie ou neige). Un entraînement et une capacité d'autonomie personnelle sont indispensables à la réussite d'une telle aventure individuelle.**

The Nordic walking hikes are made up of high up sections and the conditions can be rough (wind, cold, rain or snow). A good training and a real personal autonomy capacity are essential to the success of such an individual adventure.

La participation aux randonnées Marche Nordique entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

The participation to the **Nordic walking hikes** implies the unconditional acceptance of these rules.

2.3. Randonnées Marche Nordique en semi autosuffisance / Nordic Walking hikes in semi autonomy

Le principe de la randonnée Marche Nordique en semi autosuffisance est la règle pour les randonnées Marche Nordique d'EuroNordicWalk Vercors.

que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure...).

La semi autosuffisance est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillements, aussi bien sur le plan alimentaire

The principle of the semi-autonomy individual Nordic walking hikes is the rule for EuroNordicWalk Vercors.

Semi autonomy is defined as the capacity to be autonomous between two refreshment stations, in terms of food, clothing equipment and safety,

Ce principe en implique en particulier les règles suivantes :

- Chaque participant doit avoir avec lui pendant toute la durée de la randonnée Marche Nordique un équipement adapté à la pratique de la Marche Nordique en montagne (voir chapitre 4.1 Equipement)
- Sur le parcours, **des zones de ravitaillement** sont approvisionnées en boissons et nourriture à consommer sur place. Chaque participant doit veiller à disposer, au départ de chaque zone de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

2.4. Partenaires / Partners

La liste officielle des partenaires sera communiquée **à l'occasion du retrait des dossards**. L'acceptation du présent règlement implique que chaque participant s'engage en toutes circonstances à avoir une attitude positive vis-à-vis de l'ensemble des partenaires.

forcing the participants to adapt themselves to the potential problems (bad weather, physical troubles, injuries, etc.).

This principle implies the following rules:

- Each participant must have the equipment suitable for the practice of Nordic Walking in the mountains with him during the Nordic Walking hikes, (see paragraph 4.1 Equipment)
- All along the race, **refreshment stations** offer drinks and food to be consumed on the spot. When they leave the refreshment station, each runner must be sure to have enough food and water to go to the next refreshment station.

The official list of partners will be released **during the withdrawal of the bib numbers**. By accepting the rules, the participant agrees to behave positively towards the partners, whatever the circumstances

Chapitre 3 : Inscription / Chapter 3 : Registration

3.1. Modalités d'inscription / How to register

Les inscriptions se font en ligne via le site www.euronordicwalk.com jusqu'au dimanche 7 juin 2020 à 23h59 et sur place les 12, 13 et 14 juin 2020 dans des lieux qui seront indiqués par l'Organisateur et sous réserve de places disponibles. Les participants **déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées** pour participer à la randonnée Marche Nordique de leur choix.

Avertissement

Les Randonnées Marche Nordique non chronométrées proposées dans le cadre de l'événement n'étant pas compétitives, la loi n'oblige pas à la fourniture d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche Nordique.

Il est cependant rappelé à chaque participant qu'il lui appartient de vérifier auprès de son médecin qu'il ne présente aucune contre-indication à cette pratique.

L'acceptation du règlement implique la lecture préalable et l'acceptation de cet avertissement.

Online registrations are allowed on the EuroNordicWalk Vercors website: www.euronordicwalk.com until Sunday, June 7th 2020 at 11:59 p.m. and on site the 12th, 13th and 14th of June 2020, subject to availability, in locations that are indicated by the organizer.
Participants reported having appropriate physical and medical conditions to participate in the Nordic walking hikes of their choice

Warning

The non-timed Nordic Walkings of the event are not competitive. The law doesn't require the provision of a medical certificate of non-contraindication to the practice of Nordic Walking.

However, each participant is reminded to check with his doctor that there isn't any contraindication to this practice.

Acceptance of the rules requires prior reading and acceptance of this warning.

3.2. Nombre maximum de participants / Maximum number of participants

En **2020**, les randonnées Marche Nordique accueilleront au maximum :

- 1000 personnes sur la randonnée du vendredi
- 800 personnes sur la randonnée du samedi
- 3000 personnes sur les randonnées du dimanche

Les inscriptions seront enregistrées par l'organisation dès paiement des frais d'inscription.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment ces éléments en fonction des circonstances.

Dans tous les cas, la règle « Les premiers arrivés, premiers servis » sera appliquée.

In 2020, Nordic walking Hikes will be authorize:

- 1000 persons on Friday's hike
- 800 persons on Saturday's hike
- 3000 persons on Sunday's hikes

The registrations will be registered by the organizer as soon as the registration fees are paid.

The organizer reserves the right to change these elements according to the circumstances. In any cases, the « first come first served » basis will be applied.

3.3 Droits d'engagement / Enrolment conditions

Les droits et modalités d'engagement **2020** sont **spécifiés à l'annexe 1.**

The 2020 enrolment rights and conditions are **specified in Appendix 1.**

3.4 Annulation d'inscription / Registration cancellation

Au moment de votre inscription, vous pouvez souscrire une assurance annulation vous permettant d'être remboursé dans les conditions suivantes :

- Blessure ou maladie attestée par certificat médical de votre médecin,
- Décès d'un des membres directs de la famille (mari, femme, enfant, parent, frère, soeur) attesté par certificat de décès.
- Décès du participant attesté par certificat de décès.

Seulement dans l'un de ces cas, l'ensemble des frais d'inscription (hors assurance annulation de 5€) seront remboursés dans un temps limite de 2 mois. Les participants ont jusqu'au départ de l'épreuve pour faire savoir leur indisponibilité auprès de l'organisateur, adressé par mail à contact@euronordicwalk.com, afin de bénéficier de l'assurance annulation. Les souscripteurs souhaitant bénéficier de l'assurance annulation devront présenter leur certificat médical au plus tard 5 jours après l'épreuve, sans quoi, aucun remboursement ne sera effectué. Les participants formulant leur demande de remboursement après le départ de l'épreuve ne pourront prétendre à aucun remboursement.

Si une demande d'annulation est formulée dans les 30 jours qui précède le début de l'événement, le participant ne pourra prétendre qu'à un remboursement de 50% des sommes engagées.

Il ne sera effectué aucun remboursement hors garantie annulation souscrite.

During your registration, you can take out a cancellation insurance allowing you to be reimbursed under the following conditions:

- Injury or disease attested by medical certificate of your doctor,
- Death of one of the direct members of the family (husband, wife, child, parent, brother, sister) attested by death certificate.
- Death of the participant attested by death certificate.

Only in one of these cases, all of your expenses (excluding the cost of cancellation insurance) will be refunded within a time limit of 2 months. The participants have until the beginning of the event to announce their unavailability to the organizer, accompanied by a medical certificate, sent by email to contact@euronordicwalk.com, in order to benefit from the cancellation insurance. Participants making their refund request after the start of the event will not be eligible for any refund.

If a cancellation request is done within 30 days before the start of the event, the participant will only be entitled to a refund of 50% of the amounts committed.

This insurance also allows you to be refunded the difference in case of transfer of registration on a competition cheaper, within the time limit for the modification of your registration.

There will be no refunds outside the cancellation guarantee subscribed.

3.5 Dossards / Bibs

Chaque dossard est remis individuellement à chaque participant.

Le dossard doit être porté sur la poitrine du participant et **doit être visible en permanence** et en totalité pendant toute la randonnée Marche Nordique. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

Tout engagement est personnel. **Aucun transfert d'inscription non consenti par l'organisateur n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.** Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'événement. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être exclue de l'événement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Each bib number is given individually to each participant.

The bib number must be worn on the chest or the stomach and **be fully visible at all time** during the whole Nordic walking hikes. The sponsors' names and logos must not be modified or hidden.

Every enrolment is personal. **No transfer of registration not approved by the organizer is allowed for any reason whatsoever.** Any person who retrocedes their bib number to anyone else will be held responsible in case of accident provoked or caused by this person during the event. Any person who gets a bib in breach of these rules will be suspended. The organizer declines any responsibility in case of accident in this type of situation.

Chapitre 4 : Sécurité et assistance / Chapter 4: Safety and assistance

4.1. Equipement / Equipment

Liste du matériel obligatoire :

- Un **gobelet réutilisable** pour les ravitaillements, afin de réduire le nombre de déchets
- des bâtons de Marche Nordique,
- des chaussures adaptées à la pratique de la Marche Nordique, en particulier sur des sentiers de montagne,
- un téléphone mobile (au minimum un par groupe de marcheurs) avec une batterie chargée (mettre dans son répertoire le n° sécurité de l'organisation et ne pas masquer son numéro),
- une réserve d'eau minimum de 1 litre par personne,
- une réserve alimentaire,
- Une lampe frontale en état de marche (pour la marche nordique nocturne)

Liste du matériel fortement recommandé (liste non-exhaustive) :

- une veste avec capuche de type coupe-vent permettant de supporter le mauvais temps,

Mandatory equipment:

- a **reusable cup** for refreshments station, to reduce the number of waste
- Nordic walking sticks,
- suitable shoes to practice Nordic Walking, especially on mountain trails,
- A mobile phone with the battery fully charged (save the organizer's security phone number and do not hide your number),
- A minimum of 1 litre of water,
- Food supply,
- A head lamp in working conditions (for NordicWalking by Night)

- une couverture de survie de 1,40m x 2m minimum,
- un sifflet,
- des vêtements de montagne :
 - pantalon à jambes longues,

- vêtement chaud à manches longues,
- une somme minimum de 20€ afin de pallier les imprévus,
- une paire de lunettes de soleil,
- de la crème solaire,
- un gobelet personnel 15 cl minimum,
- une lampe frontale en bon état de marche avec piles de rechange,
- un brassard réfléchissant,
- une bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un straping (mini 100 cm x 6 cm),
- un couteau de poche,
- une boussole et les cartes IGN couvrant la zone parcourue (3235OT et 3236OT),

Highly recommended equipment (non-exhaustive list):

- A hoody jacket, windbreaker-like allowing to face bad weather,
- A survival blanket (minimum of 1,4m x 2m),
- A whistle,
- Mountain clothes:
 - Long running trousers or leggings
 - Long sleeves warm top
- 20-euro note in case of hitches,
- sunglasses
- sun cream
- A personal cup of 15 cl minimum
- a headlamp in good working condition with spare batteries,
- A reflective armband
- An adhesive elastic band for bandage or strapping (minimum of 100 cm x 6 cm)
- A pocket knife
- A compass and an IGN map covering 3235OT et 3236OT,

4.2. Sécurité et assistance médicale / *Safety and medical assistance*

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer **au code de la route** et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Les postes de secours, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Les secouristes officiels sont habilités à mettre hors randonnée (en invalidant le dossard) tout participant inapte à continuer la randonnée Marche Nordique.

Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger. Tout participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

On the hike's parts taking public routes, the participants **will have to comply with the road rules** and will be the only responsible in case of potential failure to these rules.

Aid stations are positioned at various spots on the hikes. They are aimed at helping any person in danger with the organizers' means.

The official doctors are authorized to stop any participant, by invalidating the bib, if they are unfit to continue the Nordic walking hikes.

The first aiders are authorized to evacuate the in-danger participants by the means at their disposal. Any participant who requires the assistance of a doctor or the first aiders is submitted to their authority and will accept their decisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **PC Sécurité**
- faire appeler le PC Sécurité par une autre personne,

Chaque participant a l'**obligation de porter assistance à toute personne en danger** et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux pompiers ou aux secours en montagne qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous moyens appropriés, y compris hélicoptères. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

En cas d'impossibilité de joindre le PC Sécurité, le numéro d'urgence est le 112.

Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Tout participant qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est de même interdit de couper un sentier, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Le non-respect de ces directives entraînera le retrait du dossard.

To call the aid, a participant can:

- go to an **aid station**
- call the **control station**
- ask another participant to call the control station.

It is mandatory for each participant to help anyone in danger and call the first aiders.

If needed, and in the rescued person's interest, the fire brigade or the rescuers may be called and from that moment, they will have the complete authority in terms of deployed means of rescue, including helicopter. The expenses resulting from these exceptional means of rescue will be borne by the rescued person who will also have to assure their return from the point where they have been evacuated from. It is the participant's only responsibility to constitute and present a file to their personal insurance within the deadline.

If, for any reason, it is impossible to reach the control station, the emergency number is 112.

It is strictly **forbidden to walk away the marked tracks** in any cases. Any participant who voluntarily leaves the marked track is no longer under the organizer's responsibility.

It is also forbidden to cut across a path to avoid the erosion and deterioration on the natural sites.

Not respecting these rules will be excluded from the event.

4.3. Accès aux postes de ravitaillements / *Control stations and supply points*

Seuls les participants porteurs **d'un dossard visible** ont accès aux **postes de ravitaillement**.

Les ravitaillements peuvent être complets (boissons et alimentation) ou proposer uniquement des boissons.

Des poubelles sont disposées sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. Tout participant pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours se verra retirer son dossard.

Only the participants with a visible bib will have access to the supply stations.

Supply can be full (drinks and food) or only offer beverages.

A great number of trash bins are provided in all supply points and must be used. Any participant seen throwing down their trash along the tracks will be excluded from the event.

4.4. Modifications du parcours – Annulation de la randonnée / Itineraries modifications – Cancellation of the Nordic walking hikes

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux...,) le départ peut être reporté de quelques heures au maximum ; au-delà, la ou les randonnée(s) est/sont annulée(s).

The organizer reserves the right to change the hikes and the places of aid and supply stations without advance notice. In case of very unfavourable weather conditions (too much rain, strong risk of storm, etc.), the start may be postponed for a maximum of a few hours; after that time, the hike is cancelled.

En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'arrêter la/les randonnée(s) en cours.

In case of force majeure (particularly bad weather conditions and for safety reasons), the organizer reserves the right to stop the current event or change the time limits.

En cas d'annulation de la/les randonnée(s), pour quelque raison que ce soit, décidée plus de 15 jours avant la date du départ, un remboursement partiel des droits d'inscriptions sera effectué. Le montant de ce remboursement sera fixé de façon à permettre à l'organisation de faire face à l'ensemble des frais irrécupérables engagés à la date de l'annulation. En cas d'annulation décidée moins de 15 jours avant le départ ou en cas d'interruption de la/les randonnée(s), pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

In case of cancellation, for any reason, decided more than 15 days before the start, the registration fees will be partially refunded. The amount of this refund will be set to enable the organizer to cover all expenses committed up to the date of cancellation. If the cancellation is decided less than 15 days before the start, or if the race is stopped for any reason, the registration fees will not be refunded.

Chapitre 5 : Divers / Chapter 5 : Miscellaneous

5.1. Assurances / Insurances

Responsabilité civile :

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les

conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à EuroNordicWalk Vercors.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Civil responsibility:

In accordance with the current legislation, the organizer has taken out an insurance that covers the

Assurance Individuelle accident :

Une assurance individuelle accident peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de l'assurance « Impact Multisports » (assurance journée) à souscrire directement via le site internet : <http://www.assurance-multi-sports.com>

Les garanties sont précisées sur le site internet d'Impact Multisport.

Domage matériel :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde.

Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

5.2. Droits à l'image / Photo copyright

Par sa participation à **EuroNordicWalk Vercors**, chaque participant autorise expressément l'organisation à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans la mesure où ces images illustrent sa participation à l'événement et ne nuisent pas à sa personne, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée

financial consequences of their civil responsibility, as well as the responsibility of their officials and all the participants to the **EuroNordicWalk Vercors**.

As for the participants' civil responsibility, this insurance is limited to the accidents they may cause during this sports event. Moreover, this guarantee will intervene as a complement to (or in the place of) other insurances they may already benefit. A justification can be provided to the participant upon request.

Individual accident insurance:

An individual accident insurance could be subscribed to an organism free chosen by the participant, and especially to the 'Impact Multisports' insurance, (daily insurance) which is to subscribe directly via its website : <http://www.assurance-multi-sports.com>

Guarantees are specified on **Impact Multisport website**.

Material damages:

The organizer declines any responsibility in case of damages (theft, breaking, loss, etc.) on the participants' personal goods, even if they look after them. The participants will not be able to turn against the organizer for any damage caused to their equipment. Taking out an insurance that guarantees these risks is the participant's responsibility.

de l'événement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales

actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Participants to the **EuroNordicWalk Vercors** authorize the organizer to use or have used or reproduce or have reproduced their name, image, voice and sporting performance during

5.3. RGPD

Les informations communiquées à l'organisation sont nécessaires pour la participation aux **randonnées Marche Nordique EuroNordicWalk Vercors**. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'organisation. Conformément à la RGPD de 2018, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives le concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, il faut adresser un courrier à :

KCIOP – 438 rue de Branmafán – 73230 Barby

5.4. Sponsors individuels / Individual sponsors

Les participants sponsorisés ne peuvent faire apparaître les logos de leurs sponsors que sur les vêtements et le matériel utilisés pendant l'événement. Tout autre accessoire publicitaire (drapeau, bannière...) est interdit en tout point du parcours y compris à l'arrivée.

5.5. Challenge Club / Club Challenge

Un Challenge Club est organisé pour les Club inscrits en groupe.

Pour cela, les clubs doivent impérativement « S'enregistrer en groupe » sur le site des inscriptions.

L'organisation prendra contacte avec les 3 groupes (via leur responsable) qui cumuleront le plus de distance, et leur donnera les informations pratiques quant à l'horaire et au lieu de remise des prix de ce Challenge.

EuroNordicWalk Vercors for any direct use, on any support, worldwide, by any known and currently unknown means, for all the duration of protection currently granted to these uses by legal and regulatory dispositions, judicial and arbitral decisions from all countries as well as current or future international conventions, including for the potential extensions that could be brought to this duration.

The information given to the organizer is necessary to the participation to the **EuroNordicWalk Vercors Nordic walking hikes**. They are subjected to a computer processing and are destined to the organizer's secretariat.

In accordance to the RGPD of 2018, each participant has the right to access and modify their personal data. To exercise this right and obtain the communication of the information, it is necessary to send a post mail to: **KCIOP – 438 rue de Branmafán – 73230 Barby – France**

The sponsored participants can have their sponsors' logos only on the clothes and equipment they use during the event. Any other advertising accessory (flag, banner, etc.) is forbidden on any point of the tracks, including at the finish line, at the risk of penalties imposed by the jury.

A Challenge Club is organized for Club registered group.

For this, clubs must imperatively " Register group " on the website for registration. The organization will take contact with the 3 groups (via their manager) that cumulate the more distance , and give them the practical information about the schedule and place for awarding this Challenge .

Le paiement de l'inscription vaut acceptation pleine et entière de l'ensemble des articles du présent règlement.

The payment of the registration is full acceptance of all items of these rules.

ANNEXE 1 : L'édition 2020 / APPENDIX 1 : 2020 edition

Le Village de la Marche Nordique 2020 aura lieu à **Villard-de-Lans**.

The **Nordic Walking Village 2020** will take place in **Villard-de-Lans**.

Les **parcours et leurs caractéristiques** (distance, dénivelé, village de départ...) sont détaillés sur le site internet de l'événement : www.euronordicwalk.com

The **routes et their characteristics** (distance, altitude, departure village ...) are detailed on the website of the event : www.euronordicwalk.com

ANNEXE 2 : Droits d'engagement 2020 / Entry fees 2020

Les **frais d'inscription** pour l'événement sont détaillés sur la site internet à la page :
<https://www.euronordicwalk.com/tarifs/>

The **entry fees** for the event are detailed on the website, on the page :
<https://www.euronordicwalk.com/tarifs/>

ANNEXE 3 : Modèle d'autorisation Parentale

Autorisation Parentale EuroNordicWalk Vercors 2020

Je soussigné(e), Mme, M. (Nom et Prénom).....

Demeurant (adresse postale complète) :

.....
.....

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

Autorise (Nom et Prénom) :

Date de naissance :/...../.....

Demeurant (adresse postale complète) :

.....
.....

À participer

- à la NordicWalking by Night de EuroNordicWalk Vercors le vendredi 12 juin 2020
- à la Marche Nordique Chrono de EuroNordicWalk Vercors le samedi 13 juin 2020
- à la randonnée marche nordique de EuroNordicWalk Vercors le samedi 13 juin 2020
- à une des randonnées Marche Nordique EuroNordicWalk Vercors le dimanche 14 juin 2020

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Date et signature du parent précédé de la mention « Lu et approuvé »

APPENDIX 3 : Parental authorization model

Parental authorization

EuroNordicWalk Vercors 2020

I, the undersigned, Mrs., Mr. (First Name and Family Name)

Living (complete postal adress) :

.....
.....

Acting as the : Father Mother Guardian

Authorise (First Name and Family Name) :

Birth Date :/...../.....

Living (complete postal adress) :

.....
.....

To take part

- to the NordicWalking by Night of EuroNordicWalk Vercors on Friday, 12th of June 2020
- to the Timed NordicWalking of EuroNordicWalk Vercors on Saturday, 13th of June 2020
- to the Nordic Walking Hikes of EuroNordicWalk Vercors on Saturday, 13th of June 2020
- to one of the Nordic Walking Hikes of EuroNordicWalk Vercors on Sunday, 14th of June 2020

I certify on the honor that I have the authority on this kid.

Date and signature of the parent preceded by the mention « Read and approved »